

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

04 JUL. 2025

ID : 005-200049203-20250627-2025_45CSTE05-DE

 **territoire
d'énergie**
HAUTES-ALPES - SyME05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JUIN 2025

OBJET : 2025-45CS TE05

Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un nouveau réseau de chaleur situé sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	20
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	20
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	21
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	20-06-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Le quorum n'ayant pas été atteint le vingt juin 2025, le Président a reconvoqué les élus pour le vingt-sept juin à 9h30, à Chorges, sous la Présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, AUBERT Daniel, MAGNAN Richard, CLAEYMAN Jean Pierre, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOULLE Jean Pierre, TARDY Lionel, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MILLE SCAACK Françoise, MIOULANE Louis.

Pouvoir : ARNAUD Jean Michel a donné pouvoir à DOU Jean Claude.

Soit neuf collèges représentés par vingt délégués sur onze collèges ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, DELBANO Jean Michel, DOMMANGE Alain, VIOUJAS Jean Franck, BOREL David, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, MAULLIER Régis, CHALLOT Serge, PRAT Jean Denis, GAUCHE Joël, EYSSERIC Serge, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, MAGNE Jean Claude, AUBEPART André, NICOLAS Gérard, BERTRAND ROUX Julie, CREMILLIEUX Gilles, DELAUP Luc, VOLLAIRE Pierre, LEMONNIER Kévin, VERRIER Jean Luc, DURAND Christian, BOREL Daniel.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

ZA La grande île Nord
491 Rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@syme05.fr


www.syme05.fr

OBJET : 2025-45CS TE05

Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un nouveau réseau de chaleur situé sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'énergie,
Vu l'arrêté préfectoral n°2014294-0008 du 21 octobre 2014 portant modification statutaire du SyME05 devenu depuis Territoire d'énergie hautes Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat), notamment l'article 2.2.1, permettant au Syndicat d'exercer, en lieu et place des personnes morales membres qui en font la demande, la maîtrise d'ouvrage et la gestion des installations de production et de distribution de chaleur et de froid,
Vu les statuts du Syndicat,
Vu la délibération 2017-18AG en date du 25 avril 2017 du Syndicat acceptant l'adhésion de la commune de Saint Jean Saint Nicolas à la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » du Syndicat,
Vu le schéma directeur réalisé par TE05 sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas.

Le Président expose :

Le schéma directeur réalisé en 2024 sur la commune montre l'opportunité de réaliser des études de faisabilité sur 3 secteurs de la commune (Secteur Brudou – EHPAD, secteur du Lycée Poutrain et secteur du Diamant).

La réalisation des études préalables à la création d'autres réseaux de chaleur sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas permettrait ainsi de remplacer des installations vieillissantes de chauffage, encore présente sur la commune, et d'alimenter des bâtiments communaux et non communaux avec une énergie décarbonée.

L'objectif des études à mener est de valider les consommations de chaleur identifiées sur les secteurs ressortant de la phase « Note d'opportunité » du schéma directeur, leurs perspectives d'évolution et l'identification des actions d'économies d'énergie à engager en préalable à tout projet d'ENR.

Il est proposé le plan de financement suivant pour la réalisation de l'étude de faisabilité 2025 de réseau de chaleur sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas.

Plan de financement € HT :

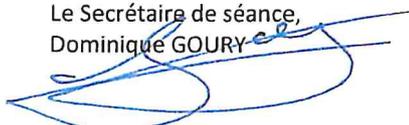
Coût de l'étude de faisabilité	15 390,00 €
Subvention Région (70 %)	10 773,00 €
Autofinancement par le Syndicat (30 %)	4 617,00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Accepte** le principe de l'opération et le plan de financement proposé ci-dessus pour le réseau de chaleur n°2 situé sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas,
- **Autorise** le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires à ces dossiers,
- **Sollicite** les subventions
- **Inscrit** au budget les crédits.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Pour extrait conforme

Le Président,
Jean Claude DO



Délibération 2025-45CS TE05

Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un nouveau réseau de chaleur situé sur la commune de Saint Jean Saint Nicolas